

ESCOURCE, UN VILLAGE ÉCORESPONSABLE !

Ou comment vivre mieux dans le futur ?

LA COMMUNE D'ESCOURCE DEPUIS 14 ANS S'ENGAGE DANS UNE IMPORTANTE TRANSITION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR L'INNOVATION CONSTANTE DANS LA BUT DE MONTRER QUE CHANGER DE SYSTÈME EST POSSIBLE

Emmanuel DEDIEU :

"Cela a été un combat compliqué et novateur d'arriver à faire rentrer et faire évoluer la législation, c'est d'ailleurs toujours d'actualités"

"Il faut une écologie de récompense et non une écologie punitive"

"L'idée était que tout le monde s'investisse dans le développement durable"

"Contrairement à des sociétés qui auraient des buts mercantiles, de faire du profit nous nous réjouissons de partager nos innovations"

Patrick SABIN :

"Ce qu'on fait en ce moment c'est partagé le retour d'expérience, il n'y a pas une semaine où une commune nous contacte pour être conseillée en matière de développement durable"

Le Lundi 4 avril 2022, le GIEC publiait un rapport des plus alarmants dans lequel il montre notamment l'utilisation des énergies fossiles, principales responsables du réchauffement climatique dans le monde. Il faudrait donc selon le rapport réduire drastiquement et immédiatement l'utilisation du pétrole et du gaz d'ici 2050 (jusqu'à -70% par rapport aux niveaux de 2019). Il préconise également la production d'énergies renouvelables. L'atteinte de ces objectifs passe aussi par le logement, à travers nos modes de chauffage notamment. Les solutions face au réchauffement climatique sont souvent présentées comme irréalistes et utopiques. La commune d'Escource en est l'exemple inverse, alors qu'elle compte moins de 700 habitants elle réussit sans cesse à innover, à créer et à trouver les solutions qui prouvent que transformer notre société n'est pas un mythe.



Photo prise par Matthieu JACQUET

Première maquette fabriquée par les jeunes de la commune, bientôt une maquette constituée par un architecte sera créée.

Origine du projet

En 2010 l'actuel maire de la commune d'Escource (Patrick SABIN) ainsi que l'une de ses adjointes (Emmanuel DEDIEU) sont partis en Allemagne (Saxe) pour un voyage informatif sur le développement durable. Déjà conscient du réchauffement climatique, les deux membres du petit village de 650 habitants à l'époque vont véritablement prendre la mesure des défis que représente la transition écologique, mais également du retard de la France. C'est alors qu'ils ont choisi d'engager Escource dans un processus qui se prolonge encore aujourd'hui . Devant l'avancée des villes allemandes en matière de développement durable, il semblait nécessaire d'agir et de commencer une transition énergétique et par la suite d'aller plus loin comme avec un projet d'écoquartier écologique et social novateur dans les Landes.

Après ce voyage en Allemagne, la commune d'Escource a été la première des Landes à signer la charte TEPOS (territoire à énergie positive). Ce fut le premier acte et la feuille de route de l'engagement d'Escource dans la transition écologique .

Actions mises en place et financement

Pour chaque action réalisée, Escource cherche avant tout à y engager les citoyens, pour donner un sens aux projets réalisés. Le premier objectif d'Escource est de produire plus d'énergie qu'elle en consomme. Pour cela, la commune va s'équiper en panneaux solaires, mais également d'éoliennes afin de produire une énergie verte mais aussi locale. En effet, le but d'Escource est aussi de se séparer des investisseurs privés étrangers qui cherche à faire du profit sur l'écologie, ce n'est pas la visée morale de la commune, pour elle, il est préférable de rendre l'énergier propriété des citoyens afin d'en maîtriser le prix (comme déjà fait en Allemagne). Comme la commune crée son énergie elle n'est pas atteinte par l'inflation et offre donc à ses administrés une sécurité financière durable. (j.ai déplacé cette phrase ici pour plus de fluidité)

Pour inclure ses citoyens Escource va créer la première société d'économie mixte des Landes (société d'investissements composés à 51% d'investisseurs publics et 25% de citoyen), cette innovation va confronter Escource à la lourdeur administrative de notre pays, ralentissant les projets, mais aussi aux vides juridiques qui ne prévoient pas ces structures économiques . La volonté du village est aussi de diffuser et de partager leur savoir-faire en matière de développement durable dans leur propre communauté de communes (Hautes-Landes) mais aussi à des communes plus éloignées comme celle de Mimizan par exemple. Pour financer les actions réalisées Escource s'appuie sur l'aide de l'ensemble des collectivités territoriales (le département, la région) mais aussi de l'Etat et de l'Union européenne par l'intermédiaire de subventions et d'appel à projets. Par exemple après un concours européen remporté par le village, la commune va recevoir de l'Union européenne 500 000 €. Cette somme va permettre de financer plusieurs projets, dans un premier temps la création d'une piscine dans la commune de Sore, qui appartient à la communauté de commune d'Hautes-Landes, toujours dans l'objectif de diffuser les connaissances d'Escource au plus de collectivités possible. Cette piscine va être chauffée par des panneaux hybrides placés dans les bâtiments publics de la mairie, leur fonctionnement est d'utiliser la chaleur produite par des ions lumineux pour mettre en marche des pompes à chaleur qui chauffe la piscine. (QUAND IL fait 20 C° à l'extérieur, il en fait 30 C° dans la piscine grace aux pompes.)

Territoires TEPOS (Territoire à Énergie POSitive)

"Ces territoires qui sont au nombre de 430 sont désignés comme des territoires exemplaires de la transition énergétique. Dotés d'une aide du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer allant de 500 000 € à 2 000 000 € par lauréat, ces territoires engagent des actions concrètes et innovantes sur les axes efficacité énergétique, mobilité durable, économie circulaire, énergies renouvelables, biodiversité, et sensibilisation et éducation à l'environnement."

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Territoire_à_énergie_positive_pour_la_croissance_verte

Ce système est parfaitement équilibré, en effet, il permet de faire des économies, car l'énergie demandée est auto-consommée (les panneaux hybrides compensent la demande d'électricité de la pompe à chaleur). Cette façon de faire chauffer l'eau est révolutionnaire en France et a été brevetée par une start-up de Nouvelle-Aquitaine qui a donc profité du besoin d'Escource pour tester son invention.

Économie d'énergie

La seconde action financée par les 500 000 € et la transformation du réseau chaleur bois. Avant les travaux, les bâtiments publics d'Escource étaient chauffés au fioul et à l'électricité, la commune a donc décidé de modifier ce réseau en le rendant plus durable et responsable pour la planète. Ils ont créé un nouveau système se basant sur la consommation de plaquettes forestières. Ces plaquettes proviennent des 600 hectares de forêt dont la commune d'Escource est propriétaire. Cette solution permet donc d'utiliser une ressource locale et durable, qui ancre Escource dans une économie circulaire et protège le village des hausses des prix de l'énergie. De plus pour consommer mieux il fait avant tout consommer moins, Escource a donc avant la réglementation isolé ses bâtiments. Enfin, pour réduire leur consommation d'électricité, la commune a décidé d'équiper chacun des lampadaires de la commune de panneaux solaires qui produisent plus d'énergie qu'ils en consomment. Escource arrive donc à compenser ses divers besoins en électricité grâce à ces nombreux panneaux solaires présents sur chaque lampadaire de la commune. Escource est donc neutre en énergie (de 11h à 17h) et va même d'ici 2024 produire plus d'énergie qu'elle en consomme. Grâce à ce surplus d'électricité, la commune va la vendre à coût réduit à ces petits commerces comme l'épicerie ou le restaurant, soutenant donc les liens sociaux de la commune.

Éco-quartier

Il existe plusieurs éco-quartiers dans les Landes, mais la différence majeure par rapport ceux-ci est qu'Escource a souhaité que le projet soit pensé par des jeunes de la commune. L'objectif de ce projet était comment vivre dans les bâtiments du futur ou plutôt comment imaginez-vous le quartier idéal. Ainsi tous les samedis matin depuis près d'1 an, les jeunes volontaires pour cette expérience se réunissaient afin de définir ce projet. Pendant ces réunions, chacun des jeunes donnait leurs avis, débattait, faisait des calculs, des plans etc, le but étant une appropriation de ce quartier. Pour répondre au défi du logement, les lycéens ont proposé plusieurs idées, par exemple l'interdiction de circuler en voiture dans les 23 hectares de terrain acheté par la commune mais plutôt opter pour des déplacements à pied ou en voiture de golf électrique. Sur le toit des 21 maisons seront également posés des panneaux solaires (bilan énergétique zéro carbone), de plus, un système de récupération des eaux de pluies sera mis en place. Un des objectifs majeurs du projet est aussi la forte présence d'arbre dans l'ensemble de l'écoquartier pour permettre à la biodiversité de s'y épanouir. Pour protéger cette dernière il est prévu en plus la création d'un étang pour les animaux ou il sera néanmoins possible de se baigner (filtration de l'eau par des plantes). Un des autres piliers de ce projet est la dimension sociale, en effet, cet éco-quartier est basé sur un principe de partage, par exemple avec une mutualisation des équipements ménagers (dans une salle commune) ou en prêtant les tondeuses des uns aux autres. En effet, selon ses créateurs le logement de demain n'est pas du chacun pour soi mais au contraire le vivre-ensemble, avec par exemple la création d'un potager commun nécessitant un engagement collectif. N'importe qui pourra habiter dans ce quartier du fait de la maîtrise du foncier par la commune. Escource va lancer un appel à projet au niveau européen et pense à un début des travaux d'ici 2024-2025.

Escource est un exemple de commune engagée dans la transition environnementale et social, elle prouve qu'évoluer vers un système différent est possible, pourtant on traite encore aujourd'hui l'écologie de punitive et d'irréaliste, comme l'a dit Victor Hugo : "C'est une triste chose de penser que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas".